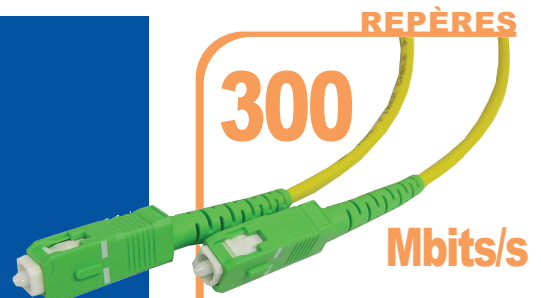
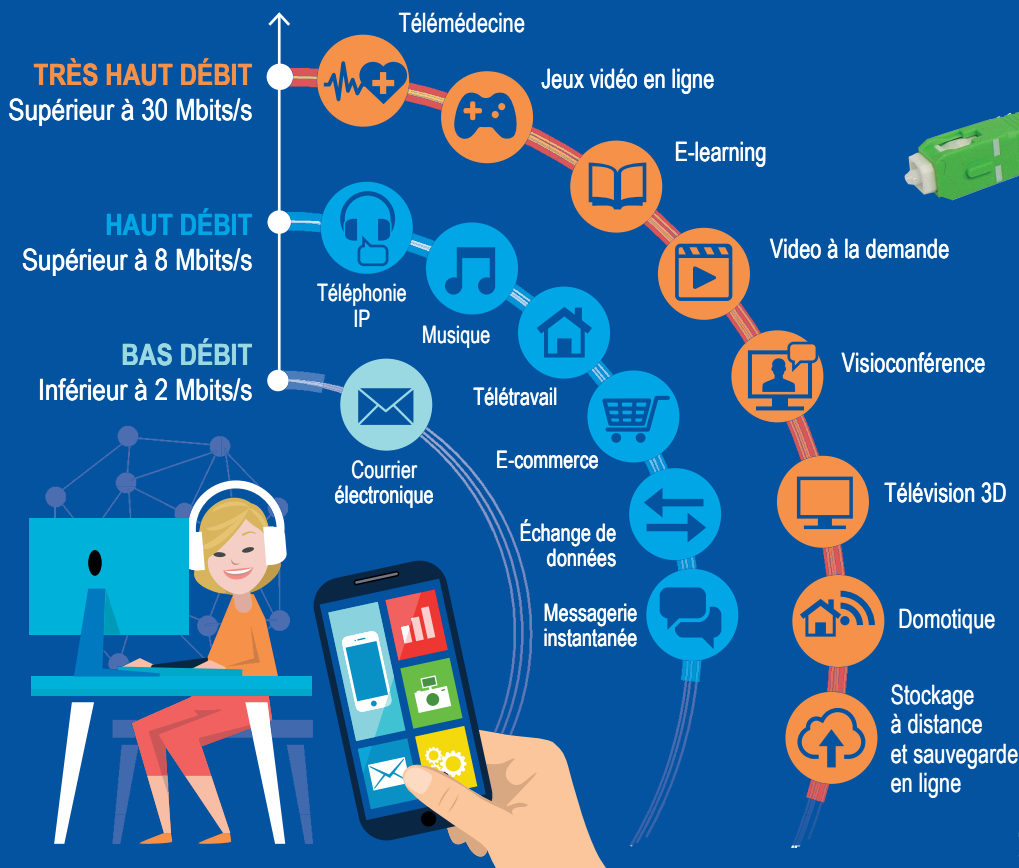


# # 100 % Fibre

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## Pourquoi le choix du 100% fibre ?



C'est le débit descendant standard des offres grand public que proposent les opérateurs sur les réseaux FttH. Certaines propositions vont jusqu'au Gigabit/s.

**35 €**

C'est le prix moyen de l'abonnement mensuel grand public que proposent les opérateurs sur les réseaux FttH opérationnels.

**365 M€**

C'est le montant du programme d'investissements estimé par le SMO Anjou Numérique sur les 7 ans à venir. Il se fixe l'objectif de raccorder 100 % des foyers y compris en zone rurale au Très Haut Débit d'ici à 2025, soit près de 220 000 prises.

## De la fibre à la création d'emplois...

**P**ourquoi le 100 % fibre optique ? L'infographie que vous découvrez ci-dessus est sans équivoque. Performance, efficacité, rapidité, innovation... sont les principales raisons qui ont poussé le SMO Anjou Numérique à faire ce choix. Une décision unanime, qui avant 2025, permettra à nos concitoyens d'accéder à tous les outils et les moyens pour vivre pleinement



**LE MOT DU PRÉSIDENT**

la nouvelle ère du numérique. D'ici là, Anjou Numérique doit franchir des étapes essentielles pour garantir un déploiement structuré et planifié à l'échelle du territoire. Suite aux premières auditions fructueuses des candidats à la délégation de service public fin juillet, nous désignerons notre délégataire en fin d'année pour le lancement de notre vaste projet début 2018. Un projet qui, au-delà de réparer la fracture numérique en mi-

lieu rural, sera générateur d'emplois et de formation. Soit toute une filière industrielle qui gravitera autour d'opérateurs de génie civil, d'équipementiers, de bureaux d'étude... J'en veux notamment pour preuve l'expérience alsacienne : **la Région** vient de lancer son déploiement 100 % FttH, avec à la clé, la création de 300 emplois sur trois ans. Et c'est sans compter sur l'ouverture à Strasbourg d'une école de formation dédiée. Un exemple à suivre...

Philippe Chalopin

2 500 entreprises et établissements publics de Maine-et-Loire font confiance à Melisa.



## MELISA

# Le réseau très haut débit au service des entreprises

**Délégitaire de service public du Syndicat mixte ouvert Anjou Numérique, Melisa est depuis 2003 le gestionnaire de l'infrastructure très haut débit dédiée aux entreprises de Maine-et-Loire.**

La mise en place du réseau Melisa, totalement neutre et ouvert, a permis l'émergence d'un marché local des télécoms et la création d'emplois associés sur le territoire. Ce modèle permet à tous les opérateurs de services d'accéder à leurs clients avec la fibre optique publique sans avoir besoin de construire leurs propres infrastructures. Il permet aussi aux entreprises de Maine-et-Loire d'accéder au très haut débit en gardant le choix de l'opérateur le plus pertinent pour traiter leurs besoins.

Depuis l'arrivée du réseau public, les entreprises constatent une baisse des tarifs couplée à une forte augmentation des débits proposés. Les condi-

tions économiques et technologiques optimales sont créées pour permettre aux entreprises de basculer dans l'ère du numérique. « A ce jour, ce sont près de 30 opérateurs partenaires qui commercialisent des services sur-mesure auprès des entreprises du territoire via les infrastructures Melisa », précise Jérôme Dabin, responsable commercial de Mélisa.

**Confiance.** Près de 2 500 entreprises et établissements publics du département de Maine-et-Loire font confiance au réseau public et à ses partenaires opérateurs qui bénéficient d'une infrastructure supervisée 24 h/24, 7 j/7, leur permettant la fourniture de services de haute qualité. François Chaillou, directeur de Melisa, rappelle que « l'équipe Melisa est à l'écoute du territoire en vue de trouver des solutions adaptées pour les établissements ayant des besoins en THD ».

**Contact : François Chaillou**  
**(Tél. : 02 53 01 62 05)**  
**Pour en savoir plus :**  
**[www.melisa.fr](http://www.melisa.fr)**



## A L'AGENDA

**18/09.** Le bureau du SMO Anjou Numérique se réunira le lundi 18 septembre de 14 h 30 à 16 h au Sieml à Ecoflant.

**28/09.** Intervention du SMO Anjou Numérique au séminaire "Hôtellerie de plein-air" à Montsoreau. A l'ordre du jour : la desserte numérique des campings de Maine-et-Loire.

**23/10.** Le prochain Conseil syndical se tiendra quant à lui, le lundi 23 octobre à 14 h 30 au Sieml à Ecoflant.

**13/11.** La CCI de Maine-et-Loire organise un atelier numérique à Angers à l'attention des chefs d'entreprise.

Rens. : Sophie Arnaud  
[sophie.arnaud@maineetloire.cci.fr](mailto:sophie.arnaud@maineetloire.cci.fr)  
Tél. : 02 41 20 54 29

## Couverture mobile : vers une refonte de la stratégie nationale ?

**Téléphonie.** Alors que le dispositif des « zones blanches en centre-bourg » en est à sa troisième vague et que celui des « 1 300 sites stratégiques » a démontré son inadéquation au besoin. L'analyse des problèmes remontés sur le portail France Mobile suit le même chemin.

Les élus, dans un communiqué commun de l'AMF, l'Anem, l'AMRF, l'ADF, Régions de France et l'Avicca, exigent une refonte de la stratégie nationale pour la couverture mobile du territoire. « Il nous faut "changer de monde" pour trouver des réponses adaptées à notre époque, aux usages, aux exigences des citoyens et des entreprises dont les attentes concernent autant la voix que les données en mobilité et l'Internet des objets », clament-ils en substance.

Selon eux, pour conduire ce changement de paradigme, il faut associer les représentants des territoires et travailler ensemble (Etat, collectivités territoriales, opérateurs) sur ces trois principales priorités :

**1 Nouvelle définition des zones dites « couvertes »** avec un degré de précision infra-communal traduisant la réalité de cette couverture en secteur rural, notamment dans le cadre des licences. Il faut à minima faire correspondre la définition de zone couverte à celle des zones de « bonne couverture » ou de « très bonne couverture » de l'Arcep.

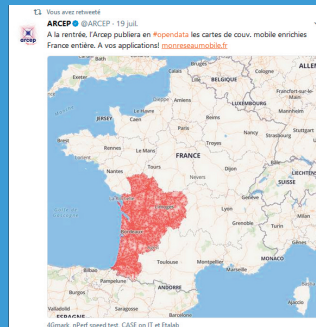
**2 Réalisation en urgence par les opérateurs de la couverture ainsi redéfinie,** en doublant au minimum le nombre de sites en secteur rural et de montagne.

**3 Généralisation sur l'ensemble du territoire de la couverture de la 5G** dans les cinq années suivant le premier lancement commercial de cette nouvelle génération.



## SUR LE FIL TWITTER

@49numerique



@ ARCEP. Un tweet de l'Arcep éclairant et surtout très pratique sur le fil d'Anjou Numérique. Très prochainement, vous pourrez mesurer la qualité de votre réseau mobile en un simple clic grâce au site [www.monreseau mobile.fr](http://www.monreseau mobile.fr). Pour chaque opérateur et à l'aide d'un code couleur (du rouge au vert), vous distinguerez aisément les bons des mauvais élèves. Bonne rentrée !